

Pandémie terroriste : une lutte permanente et constante

Autor(en): **Triaï, Chaouki**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2020)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-913903>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Palais de l'Élysée - siège du Coordonnateur national du renseignement et de la lutte anti-terroriste.

© Copyright Anne Thouvenin - Présidence de la République.

Sanitaire

Pandémie terroriste : Une lutte permanente et constante

Chaouki Triai,

Journaliste et universitaire, analyste des questions sécuritaires et géopolitiques

Le Milipol 2019 a réuni en novembre à Villepinte (Paris) plus de 1'000 exposants et plus de 30'000 visiteurs. Dans ce contexte, le haut fonctionnaire Pierre de Bousquet, Préfet et Coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme auprès de la Présidence de la République française, est venu expliquer les objectifs de l'État dans la situation actuelle. Il est intervenu plus de trente minutes devant un auditoire plein. Une intervention dans laquelle il livre les approches de l'État français au lendemain de l'assassinat de quatre fonctionnaires de police de la Préfecture de Paris par un autre fonctionnaire au sein même des services durant ses heures de travail. C'est l'occasion pour nous, de nous pencher sur ses propos.

Pierre de Bousquet: « On n'en a pas fini avec le terrorisme »

Sans ambages, dès le début de sa prise de parole, le Préfet lance cette phrase. Ainsi, le public est mis dans l'ambiance. Il entonne: « Jour après jour, pays après pays, on assiste à des attentats qui tuent, meurtrissent et déstabilisent. Notre pays est loin d'être exempté de ces drames. Le ministre de l'Intérieur ici même, lors de l'inauguration, a placé la lutte contre le terrorisme au cœur de sa politique de sécurité parmi les priorités au sein des grands enjeux dont il a la charge. » Il souligne les axes majeurs de la lutte contre toutes les menaces: « l'ordre public, la violence, la lutte contre la criminalité organisée, contre les trafics de drogue et la sécurité des grands événements internationaux. Dans tout cet ensemble, la lutte contre le terrorisme reste une priorité des politiques publiques de notre gouvernement. »

Il décrit alors, les articulations, les contours et les dangers de la priorité permanente à laquelle la France doit faire face aujourd'hui: « Le terrorisme demeure à un niveau très élevé. Deux chiffres tout d'abord pour situer les choses. Depuis 2015, notre pays a subi quatorze attaques réussies ayant entraîné deux cent cinquante morts et

plusieurs centaines de blessés. Depuis 2017, sept attaques ont abouti. La dernière, le 3 octobre à la Préfecture de police, ayant entraîné la mort de quatre agents du ministère de l'Intérieur. Ce sont les attaques réussies. Mais plusieurs dizaines d'attentats dans le même temps ont été déjoués par nos forces de sécurité. » L'intervenant en explique la nature: « La plupart des attentats ont été commis sous une forte inspiration de Daesh.¹ Cela pour vous dire que la principale menace terroriste à laquelle nous sommes confrontés, mais ce n'est pas la seule, reste la menace islamiste toujours extrêmement forte. »

Il ajoute également: « si la capacité de projection de Daesh a été réduite avec la fin du califat territorial et même si le chef historique de Daesh est mort, cette structure fait preuve d'une grande résilience. Elle a une vraie capacité inquiétante à se recomposer. Un nouveau chef a été renommé et des réseaux sont structurés notamment en Syrie et en Irak. Des zones de repli ont été établies et la structure possède des réserves financières importantes. Elle investit souvent de l'économie réelle dans les États voisins, notamment la Turquie. Elle a dispersé son activité à travers un certain nombre de wilayas (localité, région, département, canton, ...) qu'on trouve également en Afrique, dans la péninsule arabique et en Asie. Elles se recomposent dans ses fiefs traditionnels que sont l'Irak et la Syrie. » Il ajoute ceci: « Parallèlement à ça, on n'est pas plus débarrassé d'Al Qaïda² qui concurrence sur les modalités d'interventions l'État islamique(EI), notamment dans la bande sahélo-saharienne avec des mouvements comme le Rassemblement pour la victoire de l'islam ou Al-Qaïda au Maghreb islamique. »

1 Daesh est le sigle de l'organisation de l'État islamique (EI) en Syrie et en Irak apparu en 2014.

2 Al-Qaïda est une organisation islamiste qui est née vers la fin des années 1980 bien avant la création de Daesh.

Une lutte contre le terrorisme rudement mise à l'épreuve

Même si le haut fonctionnaire exprime un certain contentement dans la lutte contre le terrorisme, il reste toutefois très prudent. Il se lance dans une analyse qui a le mérite d'être claire : « *On peut observer avec une relative satisfaction un tarissement des filières qui amenaient des gens d'Europe. Notamment beaucoup de France vers le Shâm (zone du Levant), des Français ou des résidents qui sont partis sur cette zone à partir de 2013/2014. Mais si on observe les départs : soit que la situation là-bas est moins séduisante, soit qu'on ait réussi fortement à entraver ces départs. Il n'en reste pas moins, que sont toujours sur zone environ sept cents personnes adultes, hommes et femmes qui ne sont pas revenus et qui ne sont pas morts. Un tiers des treize cents personnes qui sont parties du territoire ont aujourd'hui disparu. Un peu plus de deux cents sont emprisonnés et retenus dans des camps en Syrie que l'on situe bien. Malheureusement un certain nombre sont dans la nature et on ne sait pas trop où ils sont. Dans les camps, deux tiers de femme, un tiers d'hommes et s'ajoute à cela, françaises ou parties de France, plusieurs centaines d'enfants extrêmement jeunes. La plupart sont nés là-bas et il faut d'une certaine façon traiter leurs cas sans qu'on n'en ait véritablement aujourd'hui les capacités puisque l'accès est très difficile dans la partie nord de la Syrie. Le retrait des Etats-Unis et l'offensive turque nous ayant largement coupé les moyens de contrôle même si la France est engagée dans la coalition. Il est rendu difficile l'accès aux camps tenus par les Kurdes et qui ont joué un rôle considérable ces dernières années aux côtés de la coalition dans la lutte contre l'EI.* »

Le Préfet explique que l'agression de la Turquie contre les Kurdes n'aide pas et qu'elle supprime : « *la capacité de rétention par les Kurdes de nos djihadistes combattants terroristes sur place. Ce qui fait que d'éventuels retournistes se retrouveraient libres, si les camps venaient à s'ouvrir ce qui est un objectif de Daesh. Ce qui fait des retournistes un enjeu majeur pour notre pays. Pour le moment, la doctrine est de privilégier le jugement de ces terroristes sur le lieu où ils ont commis leurs crimes. Mais la République a essayé de récupérer quelques dizaines des plus jeunes enfants, des orphelins qui paient évidemment très très lourd pour des décisions qu'ils n'ont pas prises eux-mêmes.* ». L'orateur passe rapidement sur la menace qui persiste pour la France. Elle concerne ses intérêts à l'extérieur de son territoire et les armées françaises : « *qui existent dans les endroits où nous nous sommes engagées dans l'arc de crise sur la bande sahélo-saharienne, ainsi que nos représentations diplomatiques. Elles représentent une valeur symbolique forte, mais aussi nos intérêts dans des zones de prédation où le financement du terrorisme à une valeur marchande qui n'est pas à négliger.* » poursuit-il. A cette observation, il ajoute que la dimension endogène de ce terrorisme islamiste est la préoccupation principale de l'Etat à cause du passage à l'acte des sympathisants de cette cause. Il y a ceux qui ont été stoppés dans leurs volontés de rejoindre ces zones de conflits ou qui ont été



Le Prefet Pierre de Bousquet, Coordonnateur nationale du renseignement et de la lutte contre le terrorisme.

© Kadidia Nimaga - Présidence de la République.

« *catéchisés* », pour reprendre le terme du Préfet, par la propagande de l'Etat islamique « *qui elle n'a quasiment pas diminué d'intensité* » selon lui.

Le représentant de l'Etat poursuit son exposé sur les déçus de Daesh ou d'Al-Qaïda : « *Ce sont souvent des gens isolés et qui sont sans vrais réseaux. Ils sont donc très difficiles à déceler. C'est la difficulté aujourd'hui pour les services de renseignements pour tous ceux qui sont sous les écrans radar. Le profil, sans que l'on puisse trop généraliser, de ces gens qui passent à l'acte, ce sont principalement des hommes d'origine maghrébine sans exclure quelques convertis. Il y a des femmes, souvent avec un profil aussi de petits délinquants et parfois des fragilités psychologiques pour ne pas dire psychiques dans la construction intellectuelle et morale. Je rajoute qu'il y a ceux qui sont passés par la case prison. C'est un autre de nos soucis.* » Il met alors en relief le problème des radicalisés et ceux qui le deviennent une fois en prison. Ce phénomène a engendré une politique pénitentiaire du gouvernement dont l'objectif consiste à séparer les détenus pour terrorisme.

Pierre de Bousquet en profite pour expliquer que les moyens utilisés sont parfois élémentaires. Ce qui ne diminue en rien le caractère criminel concernant des cibles fragiles, des lieux publics ou des symboles de l'Etat comme l'assassinat de policiers. Finalement, le représentant de l'Etat insiste sur trois menaces essentielles pour le futur : « *les engins explosifs improvisés (...) comme le NRBC, la crainte du sur-attentat (...) et enfin une attention aux drones armés.* » Hormis ces éléments, il indique de surcroît que d'autres dangers existent en dehors du champ de celle de l'islamisme. La panoplie de l'acte terroriste est très variée. Comme dans un phénomène de réaction en chaîne le terrorisme se nourrit de sa propre dynamique. Il faut pour lutter contre ce fléau, avoir une longueur d'avance. Mais le principe de réalité nous montre que c'est loin d'être gagné.